

DEMANDE DE DEROGATION SCOLAIRE
Année 200 /200
Elève domicilié dans une commune extérieure

A - IDENTIFICATION

Nom et Prénom de l'élève : _____

Date et lieu de naissance : _____

Responsable : _____

Adresse : _____

B - MOTIF DE LA DEMANDE

1 - La commune de résidence ne dispose pas d'une capacité d'accueil ou ne peut scolariser tous ses enfants dans la classe demandée.

2 - L'enfant a fait l'objet d'une décision d'affectation dans une classe spécialisée par la Commission Départementale d'Education Spécialisé ou la Commission de circonscription

Cas dérogatoires (3-4-5)

3 - Le père et la mère exercent une activité professionnelle régulière et la commune de résidence n'assure pas la restauration et la garde des enfants

4 - L'état de santé de l'enfant nécessite des soins réguliers et prolongés assurés sur la commune d'accueil.

5 - Un frère ou une sœur est déjà scolarisé sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays des Sources au Val de Bar et cette inscription a été justifiée par dérogation dans les conditions suivantes :

le cas mentionné au 3 ou 4

l'absence de capacité d'accueil dans la commune de résidence

Non remise en cause d'un cycle maternel ou élémentaire engagé (suite à un déménagement par exemple)

6 - Autre – à préciser : _____

**Communauté de Communes
du Pays des Sources au Val de Bar**
La Manse Abbatiale – 08160 ELAN
☎ : 03 24 54 44 09 – Fax : 03 24 54 89 20

C- ECOLE DEMANDEE

Nom et adresse : _____

Classe : _____

CADRES RESERVES AU SERVICE

D - DIRECTEUR DE L'ECOLE DEMANDEE

Y-a-t'il capacité d'accueil dans la classe demandée. : Oui Non

Observations : _____

Date et signature du directeur :

E - AVIS DE LA COMMUNE DE RESIDENCE

Date :
Nom du Maire :

Cachet :

F - DECISION DE LA COMMUNE D'ACCUEIL

- Accordée
- Refusée

Date :

Cachet :

Christian CHEMIN
Président de la Communauté de Communes
Du Pays des Sources au Val de Bar